

Compte rendu

Ouvrage recensé:

TERTRAIS, Bruno, *La France et la dissuasion nucléaire. Concept, moyen, avenir*, coll. Questions de défense, Paris, La Documentation française, 2007, 157 p.

par Brahim Saidy

Études internationales, vol. 39, n° 2, 2008, p. 322-324.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: http://id.erudit.org/iderudit/019205ar

DOI: 10.7202/019205ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

ÉTUDES STRATÉGIQUES ET SÉCURITÉ

La France et la dissuasion nucléaire. Concept, moyen, avenir.

TERTRAIS, Bruno. Coll. Questions de défense, Paris, La Documentation française, 2007, 157 p.

L'intérêt de La France et la dissuasion nucléaire. Concept, moyen, avenir réside dans sa contribution théorique car il offre, en effet, un petit traité sur le concept de dissuasion nucléaire dans toutes ses dimensions – à savoir militaire, politique et technologique. Au niveau pratique, il permet par ailleurs de comprendre, dans une perspective analytique et critique, le bien-fondé de la politique de dissuasion nucléaire française ainsi que son adaptation à la nouvelle donne internationale issue de la fin de la guerre froide compte tenu du débat stratégique sur l'utilité opérationnelle de l'arme nucléaire en fonction de la nature des nouvelles menaces et de l'absence d'un ennemi bien identifié.

Pour Tertrais, la notion de dissuasion fait référence à un acte visant à empêcher une personne ou une entité d'agir. Son caractère nucléaire, dans le domaine militaire, est lié à un mode de prévention de l'agression sans emploi de la force à la suite de l'existence d'une part, de l'arme nucléaire comme moyen et d'autre part, de la dissuasion en tant qu'idée. Elle résulte de la conjonction de deux éléments, soit : une volonté politique manifeste d'utiliser l'arme nucléaire en cas d'agression et la possession d'une capacité opérationnelle et crédible. À cela s'ajoute la perception par l'ennemi potentiel de la combinaison de ces deux éléments pour l'emploi de l'arme nucléaire, ce qui le conduit à faire un calcul rationnel du coût et du bénéfice d'une agression.

À partir de cette délimitation conceptuelle, cet ouvrage propose une cartographie de quatre dimensions des fonctions de l'arme nucléaire. En premier lieu, les fonctions de l'emploi selon lesquelles cette arme sert d'abord à éviter la guerre, ensuite à dissuader l'attaque nucléaire et conventionnelle - notamment l'utilité du nucléaire en dernier recours en cas de défaite conventionnelle - et enfin à empêcher l'emploi d'armes de destruction massive. En deuxième lieu, les fonctions de l'acquisition qui sont au nombre de deux : décourager la compétition stratégique et limiter la tentation de la prolifération. En troisième lieu, les fonctions de l'échec de la dissuasion : dans ce cas, l'arme nucléaire sert à détruire les forces adverses, à rétablir la dissuasion et finalement, à mettre un terme au conflit. En quatrième et dernier lieu, les fonctions politiques qui sont l'indépendance de la défense, l'acquisition d'un statut international et la consolidation de l'État sur le plan interne et ce, afin de renforcer l'identité nationale et la légitimité d'un régime.

En lien avec ce qui précède, et à travers une lecture minutieuse de la littérature stratégique, l'ouvrage présente l'intérêt de faire le point sur les grands thèmes des débats concernant les questions nucléaires, à savoir l'impact de la détention d'armes nucléaires sur les relations entre États, la légalité et la moralité de la dissuasion nucléaire, la validité de la stratégie de dissuasion et la place de la défense antimissile dans la stratégie des États

LIVRES 323

nucléaires. Ces thèmes permettent, en fait, de comprendre les grands traits de l'ordre nucléaire mondial, régi essentiellement par le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP). Selon l'auteur, il existe ce qu'il nomme une oligarchie nucléaire, dans laquelle se trouvent, au sommet, les cinq puissances nucléaires officielles ou « États dotés », puis, au niveau inférieur, les membres quasi permanents du Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA). Un troisième niveau concerne ensuite la quarantaine de pays qui disposent d'une industrie nucléaire avancée et, enfin, le niveau des régimes de fournisseurs c'est-à-dire le club des États qui s'accordent sur le respect des normes communes en matière d'exportations nucléaires. Dans ce contexte, l'auteur défend l'hypothèse de l'existence d'une culture nucléaire universelle et explique, en outre, les similitudes et différences entre doctrines et postures nationales. Pour les pays occidentaux (États-Unis, France, Royaume-Uni), le nucléaire a perdu la pertinence qu'il avait au temps de la guerre froide, mais la dissuasion nucléaire continue d'avoir une place centrale dans leur dispositif de défense et ce, même si le 11 septembre a placé la guerre contre le terrorisme au centre des préoccupations en matière de sécurité. Pour des pays comme la Russie, la Chine et l'Inde, l'arme nucléaire constitue un multiplicateur de puissance face à la supériorité militaire occidentale. Enfin, pour les États privés de profondeur stratégique – tels Israël, le Pakistan et la Corée du Nord -, elle n'est rien de moins qu'une garantie de survie dans un environnement régional hostile.

Quant à la culture nucléaire de la France – question traitée dans cinq chapitres dans la deuxième partie du livre -, la conscience nucléaire remonte à la quatrième République, et plus précisément après la crise de Suez, en 1956. Ce choix politique de la voie nucléaire, longtemps qualifié de « faible au fort » et de « pouvoir légalisateur de l'atome », était conditionné par la recherche de l'autonomie stratégique dans le système transatlantique et par les limites de l'engagement des États-Unis envers leurs alliés, surtout après le lancement du satellite Spoutnik I en octobre 1957, ce qui a rendu le territoire américain vulnérable. Sur le plan doctrinal, avec le Livre blanc sur la Défense de 1972 et celui de 1994, l'arme nucléaire se voit consacrée à la défense des « intérêts vitaux » de la France et le chef de l'État est le seul juge de la mise en cause de ces intérêts, quels que soient l'adversaire et les moyens employés. C'est dans ce sens que l'auteur fait référence au discours de M. Jacques Chirac en janvier 2006, dans lequel ce dernier souligne que la nature des intérêts vitaux est mouvante et qu'elle « évolue au rythme du monde ».

Cet ouvrage soutient – à travers une lecture des textes et interventions des autorités publiques – que le discours public sur les fondements de la doctrine nucléaire française demeure inchangé depuis les années 1970 en ce qui concerne ses fonctions nationales et son insertion dans l'ensemble transatlantique. Sur ce dernier point, il traite de la coopération bilatérale avec les alliés tout en mettant l'accent sur les convergences et divergences de doctrine entre Paris, Londres et

Washington. Par ailleurs, il décrit soigneusement la modernisation, le format actuel et les composantes océanique et aéroportée des forces nucléaires françaises tout en rappelant que celles-ci sont fondées sur le principe de « suffisance » ou de « dissuasion minimale ». Ce principe comprend l'idée selon laquelle les dommages doivent pouvoir être exercés en toutes circonstances ; il limite les besoins français à la capacité d'exercer des dommages et exprime le refus d'une stratégie antiforces qui aurait l'ambition de détruire les moyens nucléaires adverses.

Pour conclure, l'auteur expose les défis de l'avenir pour la dissuasion française : le maintien des capacités techniques et humaines pour conserver la flexibilité et la réactivité de cette stratégie de dissuasion ; la préservation du consensus national en la matière ; la diffusion de la culture nucléaire dans tous les milieux de la communauté de la Défense et, finalement, l'inscription de cette stratégie dans une conception globale de la dissuasion.

Mais il existe aujourd'hui une contradiction dans la politique nucléaire de la France. Historiquement, celle-ci a été un instrument de l'indépendance et un multiplicateur de la puissance en vue de faire face à une menace majeure. Or, dans le contexte de la fin de la guerre froide et de la guerre contre le terrorisme, la question de savoir si la motivation sécuritaire justifie la pérennité de la force de dissuasion nucléaire demeure ouverte.

Brahim SAIDY

Département de science politique Université du Québec à Montréal, Canada

Security Strategies, Power Disparity and Identity. The Baltic Sea Region.

KNUDSEN, Olav F. (dir.). Aldershot, Ashgate, 2007, 226 p.

Ceux qui s'intéressent aux questions stratégiques en mer Baltique connaissent bien Olav F. Knudsen. Ancien universitaire de renom à la Södertörns Högskola en Suède et précédemment chercheur au Swedish Institute of International Affairs (SIIA), Olav F. Knudsen est certainement le meilleur spécialiste des questions stratégiques de la région. En témoignent, d'une part, ses activités de recherche fécondes au sein du SIIA - il y avait effectivement animé plusieurs programmes de recherche sur les problèmes de sécurité en mer Baltique – et, d'autre part, ses nombreuses publications, notamment son ouvrage de référence Stability and Security in the Baltic Sea Region. Russian, Nordic and European Aspects, certes qui date un peu (1999) mais reste essentiel pour comprendre les subtilités stratégiques dans la région. Ce nouvel ouvrage qu'il a dirigé, divisé en neuf contributions et regroupant sept auteurs, n'a malgré cela pas forcément pour ambition d'actualiser ces mêmes questions de sécurité. En fait, c'est l'ensemble de la période postguerre froide qui sert de cadre temporel à l'analyse, une fois retracées les vicissitudes qu'a connues la région depuis la fin des années 1980.

L'angle d'attaque est original : les auteurs partent du postulat que le concept de sécurité coopérative dans la région de la mer Baltique est gêné par ce qu'ils qualifient de « disparité de puissance ». Il est vrai que la région